

Avec les œuvres de Absalon, Lawrence Abu Hamdan, Mac Adams, David Ancelin, Eduardo Arroyo, Julien Audebert, Delphine Balley, Lewis Baltz, Ben, Carole Benzaken, Pascal Bernier, Ode Bertrand, Maurice Blin, Samuel Bollendorff, Christian Boltanski, Corinne May Botz, Véronique Boudier, Halida Boughriet, Mohamed Bourouissa, Xavier Boussiron, Joël Brisse, La Brodeuse masquée, Brognon Rollin, Benoît Broisat, Bureau of Inverse Technology, Sophie Calle, Jérôme Cavalière et Stéphane Déplan, Stephen Chalmers, Grégory Chatonsky, Nicolas Cilins, Claude Closky, Julien Creuzet, Claire Dantzer, Nicolas Daubanes, Nicolas Descottes, Éric Dubuc, Michel François, Sylvain Fraysse, Agnès Geoffray, Camille Gharbi, John Giorno, Ana Maria Gomes, Pierre Huyghe, Ismaël Joffroy Chandoutis, Michel Journiac, Nina Laisné, Abigail Lane & Mathew Weir, Jean Le Gac, David Levinthal, Caroline Macdonald, Marko Mäetamm, Teresa Margolles, Pascale Mijares, Joachim Mogarra, Sabine Monirys, Jacques Monory, Yan Morvan, Natascha Niederstrass, Didier Paquignon, Christian Patterson, Daniel Pommereulle, Éric Pougeau, Alain Pratte, Julien Prévieux, Lidwine Prolonge, André Raffray, Philippe Ramette, Virginie Rebetez, Antonio Recalcati, Jason et Carlos Sanchez, Alain Séchas, Bruno Serralongue, Nancy Spero, Angela Strassheim, Kiran Subbaiah, Taroop & Glabel, Julien Tiberi, Yann Toma, Nils Vandevenne, Cecilia Vicuña, Bob Watts…

Commissaire de l'exposition Nicolas Surlapierre
Commissaire associé Vincent Lavoie
Coordinateur Julien Blanpied, assisté de Marzia Ferri

« Faits divers – Une hypothèse en 26 lettres, 5 équations et aucune réponse » est une exposition pour laquelle Nicolas Surlapierre a souhaité partager le commissariat avec Vincent Lavoie, historien de l'art et professeur titulaire à l'Université du Québec à Montréal. Un catalogue réunissant les meilleurs spécialistes de la question est publié à cette occasion.

Texte des commissaires de l'exposition

Nicolas Surlapierre et Vincent Lavoie

Malgré un engouement certain, aucune exposition en France n'a réellement été consacrée à une analyse artistique du fait divers. L'exposition « Faits divers », en 1982, au Musée des arts et traditions populaires abordait le sujet au prisme de la presse ou à l'aune d'objets ayant un lien avec des faits divers selon des modalités ethnographiques. De même que la récente exposition du Musée de l'image à Épinal présentait comment l'estampe ou l'illustration de presse se sont emparées du fait divers et furent longtemps considérées comme le moyen privilégié de sa diffusion. Dans le domaine de l'art, deux expositions ont éclairé la question. La première au Musée du Louvre de Régis Michel « La peinture comme crime », en 2001, et celle de Jean Clair « Crime et châtement » au Musée d'Orsay, en 2010, présentaient des œuvres d'art (y compris de l'art du XX^e siècle) mais seul le crime y était convoqué. L'exposition proposée au MAC VAL offre pour sa part un panorama plus large, plus complet dans un souci de comparaison, elle joue sur les principes de l'énigme et de l'astuce. Car le fait divers, c'est autant des histoires que des univers et un imaginaire.

C'est très certainement la lecture du texte de Roland Barthes *Structure du fait divers* (1964) qui est à l'origine de cette exposition. « Frère bâtard de l'information », selon le sémiologue, le fait divers nous aide à nommer et à identifier les causalités aberrantes et les relations de coïncidences qui viennent bouleverser le quotidien. S'il fait diversion selon la célèbre formule de Pierre Bourdieu, le fait divers est aussi une des grandes manifestations de la société du divertissement. Néanmoins, s'il ne dit rien du réel, il en

probatoires, le sensationnalisme et les régimes des affects ou enfin les effets d'authenticité et débats d'opinion seront autant de points évoqués dans chacune des cinq équations qui structurent l'exposition.

Parce que le fait divers est souvent lié à l'univers de l'enquête, à une certaine forme d'énigme et à la volonté des artistes d'élucider la part mystérieuse de ces événements, l'exposition s'articule autour de la poésie des équations à plusieurs inconnues qui sont pensées entre paramètre et registre d'indicialité. Chacune des équations sera introduite par « des pièces à conviction » confortant la métaphore bien légitime de l'enquête et laissant planer l’empreinte de l’erreur judiciaire ou de l’erreur humaine à l’origine de nombreux faits divers. C’est autant un univers de formes qu’un vaste champ lexical que s’emploiera à échafauder la présente exposition. L’abécédaire typologique, non sans faire référence au *Dictionnaire amoureux du faits divers* (Didier Decoin, Éditions Plon, 2022) entendra ainsi montrer la diversité des artistes et des formes qui se sont intéressés de près à ces événements singuliers entre indices indicibles et indécidables. Il visera également à mettre en lumière l’impact de la culture visuelle du fait divers sur l’art contemporain. En 26 lettres et 5 équations, l’exposition présente une hypothèse de ce qu’est le fait divers mais se garde bien d’imposer une réponse, elle laisse ainsi libre cours à la possibilité, pour toutes et tous, de se faire son avis, d’être aussi saisis d’un doute ou tout simplement de se laisser porter par les délices de l’affabulation ou de la spéculation.

Puissant catalyseur d’affects (compassion, plaisir, curiosité, identification), le fait divers a une valeur fantasmatique qui participe de la dramaturgie et de l’art contemporain. L’importance de ces nouvelles substances addictives. L’un des adjvants de cette entrée dans l’art du fait divers est la fiction. Pour ce faire, certains artistes font se côtoyer documents visuels d’époque, fac-similés, archives policières et clichés contemporains, mettant ainsi à mal la véracité réputée de l’image photographique, de la note manuscrite et de la pièce à conviction, et ébranlant nos certitudes face à des artefacts présumés authentiques. La ligne de démarcation entre représentations documentaires et représentations fictionnelles est souvent ténue et de nature à faire permuter le

Cinq équations et 26 hypothèses alphabétiques structurent l'exposition

Textes de Vincent Lavoie, extraits

Au nom de la loi — Équation à une inconnue

Le fait divers est une dérogation aux normes établies, a fortiori s’il constitue un crime. Pouvoirs publics, sphères juridiques et corps policiers s’activent dans le dessein de rétablir un équilibre social que l’événement est venu rompre. Relayées par les médias, transformées par l’opinion publique et parfois amplifiées par le commentaire politique, ces représentations se diffusent dans les pratiques artistiques qui les métabolisent en de

pratiques artistiques invite à analyser le statut de ce sujet dans l’art contemporain. Cette exposition engage une réflexion sur les modalités de transposition de cette catégorie protéiforme de récit dans la création artistique contemporaine. Il s’agit moins d’interroger la place occupée par le fait divers et l’événement de nature criminelle dans l’histoire de l’art que d’analyser ses diverses occurrences dans la création artistique des années 1960 à aujourd’hui. Plus fondamentalement, cette exposition se propose d’examiner les liens nouant l’art contemporain aux imaginaires issus du fait divers, que les artistes ne se contentent pas d’illustrer ou de documenter à leur manière mais également de réinventer.

Cinq équations structurent l'exposition. En sciences mathématiques, elles sont des variables et correspondent, assez bien, à l'univers des énigmes à résoudre. Elles résumant la volonté des artistes à souvent vouloir élucider l'énigme qui, parfois ou souvent, sous-tend un fait divers et transforment les salles d'exposition temporaire du musée en un vaste jeu de plateau en référence au jeu de société célèbre. Chaque équation réunit 5 ou 6 lettres de l'abécédaire. Elles rompent avec l'ordre alphabétique afin que visiteuses et visiteurs puissent appréhender le champ lexical « fait-diversier », les principales thématiques, la diversité des réponses proposées par les artistes ou les enjeux de réception. Respectivement, les équations décrivent des grandes catégories, des univers ou des archétypes : « Au nom de la loi » (Équation à une inconnue), « Scénario catastrophe » (Équation à deux inconnues), « Faire violence » (Équation à trois inconnues), « Ouvrir l'œil » (Équation à quatre inconnues), « L'ombre d'un doute » (Équation à cinq inconnues).

vrai et le faux, dans un chassé-croisé qui trouble la conviction. Fausse pièces à conviction ou vraies mises en scène de crimes, dessins judiciaires ou portraits de personnes victimes d’une erreur judiciaire, document d’époque ou transposition performative d’un scandale sanitaire : la fabrique de la preuve par l’image, celle du fait divers, est l’un des sujets phares des pratiques artistiques. La reconstitution judiciaire est aussi traitée avec une attention particulière par des artistes interrogeant la culture visuelle du fait divers, telle que relayée par la presse illustrée, le cinéma et les médias électroniques. Elle est un « théâtre de justice », pour reprendre les mots de François Niney dans *L’Épreuve du réel à l’écran. Essai sur le principe de réalité documentaire* (Bruxelles, De Boeck, 2002).

S’il est une opération commune à ces pratiques artistiques, ce serait peut-être celle-ci : face aux procédures d’établissement de la vérité édictées par la loi, rétablir la fonction arbitrale du public vis-à-vis de l’image du fait divers. Cette robe de cinéma tachée d’humidité, est un lien tangible avec la reconstitution d’un des plus grands drames maritimes de l’Histoire : le naufrage du Titanic. Ce dernier, souvent considéré comme un « fait divers catastrophique », continue de marquer les mémoires et inspire le cinéma.

<p>Pièce à conviction n°1</p> <p>Les recettes d'Henri-Désiré Landru</p> <p>Landru, condamné à mort en 1921 pour le meurtre de onze femmes, tenait méticuleusement un carnet de comptes, dans lequel il consignait les sommes et les objets rapportés par ses activités criminelles : ses recettes.</p>	
<p>— Avec les œuvres de Corinne May Botz, Benoît Broisat, Sylvain Fraysse, Natascha Niederstrass, Christian Patterson (Enquête) Eduardo Arroyo, André Raffray, Bob Watts (Indice) Lewis Baltz, Halida Boughriet, Julien Tiberi, Nils Vandevenne (Judicaire) Lawrence Abu Hamdan, Delphine Balley, Pierre Huyghe (Reconstitution) Julien Audebert, Yan Morvan, Cécilia Vicuña (Témoins)</p>	

Scénario catastrophe — Équation à deux inconnues

La stupéfaction, voire l’incrédulité du public face à l’ampleur de certaines catastrophes font peser sur les images d’information un poids considérable : celui de la corroboration des faits. Dès lors qu’une tragédie survient, une inextinguible soif d’images se manifeste. À ces dernières sont confiées des missions diverses mais étonnamment contradictoires : d’une part, attester des faits, apporter des preuves et dissiper des doutes, d’autre part, alimenter des croyances, générer de la suspicion et satisfaire des pulsions voyeuristes ou morbides. Cette ambivalence fonctionnelle est au cœur des pratiques artistiques qui interrogent, par exemple, la vraisemblance des situations représentées : accidents de la route ou aériens, scènes d’assassinats, morts saisies sur le vif ou faits divers inusités. Les formes d’actualisation du fait divers alors préconisées renvoient aux investi-

gations policières, à la télésurveillance, à la culture télévisuelle et à la littérature. Au public de décoder la part fictive de ces événements et de statuer sur leur véracité, de mener à son tour l’enquête, même lorsque les conditions d’appréhension de l’œuvre sont sciemment entravées.

Bien que certains d’entre eux puissent avoir été mis en scène, précédés de notes et de directives diverses, les suicides provoquent, quant à eux, une telle sidération qu’ils annihilent, du moins dans l’immédiat, tout discours explicatif. Au sein de la création contemporaine, ils empruntent la voie métaphorique de la mort de l’auteur, celle de la rigueur statistique ou, paradoxalement, celle de l’humour, autant de modalités d’expressions singulières pour tenter de dire l’irréparable.

<p>Pièce à conviction n°3</p> <p>Moulage de la main de Jean-Baptiste Troppmann, produit par Maison Tramond</p> <p>La main en cire de Jean-Baptiste Troppmann a été réalisée en 1870, à partir d’un moulage directement appliqué sur le criminel, effectué peu de temps avant son exécution, condamné à mort pour le meurtre de Madame Kinck et de ses cinq enfants, l’affaire du « massacre de Pantin ».</p>	
--	---------------

<p>— Avec les œuvres de Christian Boltanski, Nicolas Daubanes, Marko Mäetamm, Éric Pougeau (Assassinat) Nicolas Cilins, Camille Gharbi, David Levinthal, Teresa Margolles (Féminicide ?) Xavier Boussiron, Joël Brisse, La Brodeuse masquée (Kidnapping) Agnès Geoffray, Daniel Pommereulle, Éric Pougeau, Kiran Subbaiah (Notes) Pascal Bernier, Claire Dantzer (Outrage)</p>	
--	---------------

Ouvrir l'œil — Équation à quatre inconnues

Les faits divers invitent à « ouvrir l’œil », littéralement, par la dissection même de l’organe. C’est que l’œil retiendrait, au moment de la mort du sujet, la dernière image perçue par celui-ci. Cette hypothèse insolite a circulé dans la littérature de la seconde moitié du XIX^e siècle tant « l’œil du mort », était alors l’objet de tous les fantasmes.

Tout comme les témoins oculaires, les objets savent raconter les événements à qui sait comprendre leur langage. Ces « témoins silencieux », terme de droit renvoyant aux documents et artefacts soumis à l’évolution des sensibilités, la presse illustrée ne reproduit plus les corps outragés des victimes de crimes sordides. Les représentations de la violence faite à autrui empruntent des voies, parmi lesquelles les pratiques artistiques.

La violence propre aux faits divers crapuleux n’est pas toujours représentée de manière aussi frontale dans les pratiques artistiques contemporaines, y compris lorsque ces dernières traitent de crimes sordides largement relayés par la presse illustrée, les médias électroniques, les séries télévisées ou encore le cinéma. Les documents visuels iconiques que ces drames ont générés suscitent des réponses artistiques. Le

de tragédies classiques.

<p>Pièce à conviction n°4</p> <p>Œilleton du Docteur Petiot</p> <p>En 1944, le Docteur Petiot, après avoir promis à ses victimes, menacées par les occupants nazis, de favoriser leur fuite en Argentine, les assassinait par asphyxie, dans un réduit contigu à son bureau. L’œilleton permettait au docteur de regarder agoniser ses victimes.</p>	
<p>— Avec les œuvres de Samuel Bollendorff, Stephen Chalmers (Lieux) Sabine Monirys, André Raffray, Bruno Serralongue (Médias) Pascale Mijares, Éric Pougeau (Punctum) Julien Creuzet, Didier Paquignon, Nancy Spero, Yann Toma (Watts) Mac Adams, Camille Gharbi, Jacques Monory (Yeux) Alain Pratte (Zoom)</p>	

L'ombre d'un doute — Équation à cinq inconnues

Le fait divers constituant souvent un crime de sang, l’hémoglobine coule à flots dans les illustrations placées en couverture des hebdomadaires à sensation du XIX^e siècle, des publications d’ailleurs qualifiées fort à propos de « canards sanglants ». Cette expression apparaît dès la fin du XVI^e siècle pour désigner une production littéraire focalisée sur des récits d’« histoires épouvantables ». Les giclures et projections de sang n’auront, depuis lors, cessé d’irriguer les représentations culturelles du fait divers. C’est au même imaginaire du sang que s’abreuvent les pratiques artistiques où le liquide écarlate macule les surfaces, mouille le papier et imbibe symboliquement les tissus. Le public demeure dans l’expectative quant aux événements et personnes auxquels se rapportent ces œuvres de sang.

Le fait divers, cet inclassable de l’information, met ainsi au défi notre entendement, tant par la monstratation de phénomènes inexpliqués que par la démesure avec laquelle les tragédies sociales sont relatées.

Mais tous les faits divers ne relèvent pas du crime. Certains stupéfient par leur caractère inédit, inouï ou extraordinaire. Le fait divers prend parfois l’aspect d’un mauvais sort, d’une anomalie et cette fatalité n’afflige pas que l’humanité, elle frappe également les insectes et les animaux. Une rubrique est d’ailleurs dédiée aux récits de leurs infortunes dans l’un des fleurons de la presse de faits divers, *Le Nouveau Détective*. Cette rubrique des « chiens écrasés », a forgé un style littéraire particulier, caractérisé par sa brièveté, sa recherche du bon mot, un mélange d’information et de divertissement préfigurant l’infotainment actuel. Voilà une matière de prédilection pour les artistes qui abordent avec jubilation cette tradition tragicomique. L’humour s’insinue dans le fait divers, au risque parfois d’en atténuer la gravité.